

Les Ulis

Objectif : label Architecture Contemporaine Remarquable (ACR).

Le CAUE accompagne la ville des Ulis dans sa candidature au label Architecture Contemporaine Remarquable. L'occasion de déployer un outil de concertation et de valorisation du patrimoine sur le terrain, avec une belle participation des habitants.



Présentation de la démarche menée auprès de la DRAC avec la commune et les habitants, autour d'une cartographie-jeu sur le patrimoine des Ulis.
Action menée en 2022.

Le point de départ

La commune des Ulis, à travers sa direction du rayonnement du territoire, sollicite le CAUE en janvier 2022 pour l'accompagner dans sa candidature au label d'Architecture Contemporaine Remarquable (ACR). Elle souhaite inviter la DRAC Ile-de-France, institution en charge de l'attribu-

tion du label, à visiter son territoire afin d'apporter des éléments de compréhension de la ville. Le CAUE se charge de préparer et coordonner la visite, en construisant un partenariat avec la commune et les acteurs locaux pour récolter les récits des habitants sur leur ville.

L'objectif de l'action CAUE aux Ulis

La mission du CAUE se situe en amont de la candidature de la ville au label ACR. Il s'agit d'accompagner la commune dans l'identification de ses spécificités, de ses qualités urbaines et architecturales.

L'objectif du CAUE est donc de participer à construire un récit collectif sur le patrimoine de la ville en prenant appui sur :

- la valeur d'usage de la ville et les récits d'habitants récoltés pendant des ateliers,
- l'histoire de la collectivité par un partenariat avec le service des archives de la ville,
- une connaissance fine de terrain acquise par la pratique, qui articule la valeur d'usage et la documentation des archives.



À Citéjeunes, un des 4 ateliers proposés par le CAUE.

Le déroulé

Notre mission débute par des réunions de travail avec les différents services (culture, rayonnement du territoire, jeunesse, archives...). Ces temps d'échanges privilégiés, accompagnés de visites de la commune, nous permettent de comprendre la singularité de l'urbanisme sur dalle de la ville des Ulis, la qualité de ses espaces publics et la richesse paysagère de ses cœurs d'îlots. Ces réunions mettent en évidence l'attente forte des services de faire du patrimoine un sujet transversal et commun aux habitants. Elles nous amènent à déterminer des axes de travail pour la préparation de la candidature.

Suite à ces échanges, nous organisons des ateliers à destination des habitants. L'objectif est de sensibiliser et de transmettre l'histoire de la ville autant que de recueillir la mémoire des habitants et leurs connaissances en tant qu'usagers.

4 ateliers sont mis en place de juillet à septembre 2022, en partenariat avec les structures sociales, pédagogiques ou culturelles de la ville. Chacun suit le même déroulé : 1. Un temps d'échange collectif sur une vision globale de la commune. 2. Une marche exploratoire pour regarder, raconter, photographier. 3. Un temps de synthèse collective pour situer les éléments identifiés comme remarquables. Le CAUE conçoit des



La carte des Ulis se compose d'un ensemble de quartiers identifiables par leurs singularités architecturales

outils de médiation pour accompagner ces ateliers (un jeu de cartes des architectures remarquables, une grande carte de la ville, des livrets de présentation des parcours).

Nourri par ces ateliers, le parcours de visite proposé à la DRAC dans le cadre de la candidature au label ACR doit révéler et valoriser les spécificités de la commune, en faisant état de la diversité architecturale des équipements publics et des résidences d'habitation. La visite, le 14 octobre, est présentée comme une traversée et donne à voir la qualité des espaces publics ainsi que les éléments

architecturaux, urbains et paysagers caractéristiques des différentes époques de construction de la ville. Un transect (coupe du parcours) permet de cerner les jeux de niveaux d'une ville où la création d'une topographie artificielle a été un projet depuis sa construction dans les années 1960. Des habitants, élus, associations sont présents pour raconter leur ville.

En fin de journée, une restitution de la démarche est proposée aux habitants, en présence de la DRAC. À l'issue de la visite, la mairie et la DRAC pourront mettre en place un partenariat en vue d'une candidature de la ville au label ACR.

Le 16 octobre 2022, lors des Journées Nationales de l'Architecture, le CAUE organise une visite des Ulis. Ouvert à tous, le parcours commenté, disponible sur [Archistoire](#), participe lui aussi au rayonnement et à la valorisation du patrimoine des Ulis.

CAUE+

- Connaissance fine du terrain.
- Capacité à mettre en dialogue les différents services.
- Outils de médiation sur mesure.
- Production d'une représentation singulière de la ville.

Servane Charpentier,
adjointe au maire, arts et cultures

Koko Mensah,
adjoint au maire, patrimoine communal



"Le CAUE, une pertinence et une grande justesse dans la mission d'accompagnement"

Au tout départ, pourquoi avez-vous fait appel au CAUE de l'Essonne ?

Nous voulions que le CAUE nous accompagne dans la démarche de candidature au label d'Architecture Contemporaine Remarquable, ainsi que dans notre souhait de récolter la parole des habitant.e.s et services idoines, les impliquer et co-construire un récit collectif sur le patrimoine de la ville. Le CAUE était également présent lors de la visite du groupe d'expert.e.s de la DRAC officialisant la candidature.

Comment est né le projet de votre côté ?

Nous voulions mettre en lumière la particularité du patrimoine ulissien pour valoriser la singularité et la diversité architecturales de la ville auprès des habitant.e.s et à l'échelle du territoire. Il était important pour nous d'identifier

le potentiel de labellisation Architecture Contemporaine Remarquable.

Quel a été l'apport concret du CAUE ?

Grâce à l'accompagnement du CAUE, les habitant.e.s, les services, les élu.e.s ont pu porter un regard nouveau sur notre ville. L'expertise du CAUE a permis à des structures municipales comme l'espace culturel Boris Vian de rayonner sur le territoire au-delà de sa programmation. Certaines constructions typiques de notre ville, qui font partie de notre quotidien, sont à nouveau à l'honneur : citons les structures pyramidales des écoles, le donjon et l'hôtel de ville, les passerelles... Le CAUE a aidé les directions et les services municipaux à s'approprier la démarche de labellisation. Dans la phase de sélection des édifices labellisables, les

conseillers du CAUE étaient présents lors des visites des équipements municipaux par les experts de la DRAC.

Sans oublier la visite organisée lors des Journées Nationales de l'Architecture. Elle a connu un franc succès et a attiré des habitant.e.s. qui n'étaient (et ne seraient sans doute) jamais venu.e.s aux Ulis.

Que représente l'obtention du label ACR pour les Ulis ?

L'obtention de ce label serait une grande fierté pour les habitant.e.s, cela permettrait d'inverser le déficit de l'image de la ville. Notre patrimoine est le ciment de notre communauté.

Comment parleriez-vous du CAUE à quelqu'un qui ne le connaît pas ?

Compréhension et prise en compte des enjeux du territoire,
A l'écoute,
Une pertinence et une grande justesse dans la mission d'accompagnement,
Expertise, Efficacité.

Un mot pour terminer ?

Les Ulis est la première ville d'Essonne que le CAUE accompagne sur le label ACR. C'est un joli clin d'œil et mise en abîme pour la dernière-née du département. Et l'histoire n'est pas terminée ! Nous envisageons un conventionnement tripartite DRAC/ville/CAUE pour faire vivre l'après-labellisation. Nous bénéficions également d'un accompagnement du CAUE 91 sur les projets de végétalisation des cours d'école. ■



Avec cette cartographie-jeu sur le patrimoine des Ulis, la démarche menée avec la commune et les habitants en vue de la labellisation Architecture Contemporaine Remarquable) est présentée à la DRAC.